

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 25 Avril 2023

Délibération n° 2023.04.29

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Avril 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 21 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Isabelle GERENTES, Mathieu POTHERAT et Carole SOULIER.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Recensement des chemins ruraux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté publié au journal officiel du 2 Mars 2023 fixe les modalités pratiques du recensement des chemins ruraux auquel le conseil municipal peut décider de procéder, depuis la loi 3DS du 21 Février 2022.

En effet, les chemins ruraux, affectés au public mais non classés par la commune en tant que voies communales, ne sont pas la propriété de particuliers, comme les chemins d'exploitation, mais font partie du domaine privé de la commune. Ils ne sont pas inaliénables, contrairement aux chemins du domaine public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- de procéder au recensement des chemins ruraux
- d'autoriser Monsieur le Maire à mener l'enquête publique nécessaire avant l'arrêt du tableau définitif qui fera l'objet d'une seconde délibération
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à cette procédure

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christiane PESCE